

Le Trait d'Union

Saint Etienne de Fontbellon

#6 - été 2022



Brèves

Eclairage public :

Signalement éclairage défectueux :

Allô Mairie : 04 75 35 12 96

Mail : mairie.stef@orange.fr

Infos :

Suspicion Frelons asiatiques :

à signaler sur le site :

www.frelonsasiatiques.fr

Correspondant

Dauphiné Libéré :

J.P. Blanchard

blanchard.jeanpaul@orange.fr

06 89 64 63 92

Correspondant La Tribune :

J. Chaze

j.chaze@wanadoo.fr

06 07 41 62 37

RETRAITE AUX FLAMBEAUX FEU D'ARTIFICE et BAL

**Mercredi 13 juillet
à partir de 21h**

organisés par la Mairie
et le Comité d'Animations

ESPACE MAURICE CHAMPEL

MAIRIE :

HORAIRE D'OUVERTURE

(juillet et août) de 8h à 12h30
du lundi au vendredi

Les lundi, mardi et jeudi
de 8h à 12h30 - 13h30 à 17h

Le mercredi de 8h à 12h30 -
13h30 à 15h30

Le vendredi de 8h à 12h30

SERVICE URBANISME :

Demande d'imprimés,
dépôt des dossiers
et renseignements.

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30.

PERMANENCES ÉLUS :

sur rendez-vous

Memento

Mairie - 100 Rue de la mairie
07200 ST ETIENNE

DE FONTBELLON

Tél : 04.75.35.12.96

Mail : mairie.stef@orange.fr

www.st-etienne-

de-fontbellon.fr

ou sur www.facebook.com/

Commune-Saint-

Etienne-de-Fontbellon-

Suivez
les actus
sur

Edito du Maire

Les beaux jours sont là, propices aux rencontres, aux échanges, à la convivialité, restons toutefois vigilants face à la recrudescence des cas de Covid.

Ces dernières élections législatives auront été marquées par une abstention record dans notre pays, malgré l'enjeu majeur pour notre avenir. Notre commune a échappé à la règle, en effet plus de 57% des électeurs ont voté.

Je voudrais saluer l'engagement des assesseurs bénévoles qui ont répondu à notre appel en acceptant de participer à la tenue des 3 bureaux de vote de la commune.

Ce premier semestre a vu l'aboutissement de nos premiers projets structurants : la réalisation du city-stade complété, dès cet été, par une piste de running et la rénovation complète des courts de tennis. Ces équipements ont été chaleureusement accueillis par les utilisateurs jeunes et moins jeunes déjà nombreux.

Afin de sécuriser la distribution d'électricité, ENEDIS, gestionnaire du réseau d'électricité de France, va entreprendre l'enfouissement de la ligne haute tension du quartier de Ferrières jusqu'au rond-point de Fons. Ces travaux, programmés pour le deuxième semestre, engendreront ponctuellement quelques perturbations de circulation. Des travaux d'amélioration de notre réseau d'eau potable et d'assainissement sont également programmés pour la rentrée (route d'Alès et Montagnac).

Les Commissions Culture et Festivités de la commune ainsi que le Comité d'Animations Stéphanois proposent durant cet été plusieurs rendez-vous : bal et feu d'artifice le 13 juillet, cinéma sous les étoiles le 22 juillet, forum des associations le 17 septembre.

Je vous souhaite un bel été !

Philippe ROUX

Maire



« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir,
mais de le rendre possible. »

Antoine de Saint-Exupéry

Agenda

- **du 8 au 11 juillet :**
Exposition Peinture
Espace Champel
- **Vendredi 22 juillet**
à la tombée
de la nuit :
Cinéma
sous les étoiles :
Film : KAAMELOTT
Place de la Crypte
- **Samedi 17 septembre**
de 14h à 18h :
Forum des
Associations
Espace Maurice
Champel

Les Conseils Municipaux...

COMPTES RENDUS



Le 12 avril, le Conseil Municipal, à la majorité, a adopté le budget primitif 2022 sans augmentation des taux d'imposition :

➤ en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de **1 775 000.00 €** dont en recettes **96 419.70 €** de résultat reporté et en dépenses **165 300.00 €** de prélèvement pour la section d'investissement.

➤ en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de **2 209 000.00 €** dont **200 000 €** d'excédent de fonctionnement affecté.

Les principaux travaux d'investissement prévus pour cette année 2022 sont la rénovation des 2 courts de tennis, la création d'un terrain multisports avec une piste de running et la rénovation du stade de football par la mise en place d'une pelouse synthétique.

La sécurité reste l'une de nos priorités, puisque le Conseil Municipal a décidé d'acquérir, auprès de différents propriétaires, des bandes de terrain le long de la route des Champs afin de réaliser un trottoir sur cette portion de voie très empruntée.

Le montant de la dette est maîtrisé. Pour cette année 2022, le recours à l'emprunt est limité à 500 000 €.

Urbanisme

L'actualité autour de l'urbanisme

Les réunions autour de l'élaboration d'un Plan Local de l'Urbanisme intercommunal continuent à un rythme soutenu avec la Communauté de Communes. Après la phase de diagnostic, c'est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui va être travaillé au 2^{ème} semestre 2022.

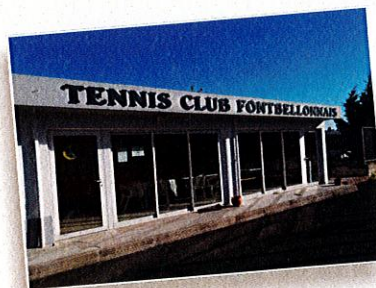
Comme il est rappelé maintenant à chaque article, les nouvelles réglementations en matière d'urbanisme vont toutes dans le sens d'une protection des terres agricoles, des milieux naturels et visent clairement à stopper tout nouvel étalement urbain de nos communes.

En résumé, il n'y aura plus aucun m² constructible supplémentaire à attendre, à long terme. Quant au prochain PLUi, les contraintes vont encore s'alourdir et auront des conséquences même pour des parcelles actuellement constructibles. Une réunion publique sera organisée prochainement par la Communauté de Communes pour faire un état d'avancement précis du PLUi et vous permettre d'échanger avec les élus communaux et intercommunaux, et des urbanistes.

Création d'un City Stade

La municipalité souhaite favoriser le bien vivre pour tous les habitants. Elle veut donner aux jeunes l'envie de sortir pour se retrouver autour d'activités de loisirs et de sport et créer un lieu de rencontre et de convivialité. Le projet de ce city stade a été validé avec une équipe de jeunes de la commune. C'est la société AGORESPACE qui a été retenue pour cet aménagement.

Bien sûr, le terrain sera destiné prioritairement aux écoles sur le temps scolaire mais aussi à tous les Stéphanois. Une piste de running viendra compléter cet équipement et des aménagements seront également réalisés sur l'espace libre de l'ancien stade. Ce city stade, de par sa fonctionnalité, permettra aux jeunes et moins jeunes, entre amis, en famille, entre copains, de pratiquer divers sports collectifs tels que le football, le basket ou encore le handball, volley-ball... Bref, il y en a pour tous les âges !



Réfection des courts de tennis

Après plusieurs mois de travaux, les courts de tennis ont été complètement rénovés. Le revêtement a été posé

par l'entreprise Laquet, spécialiste dans ce domaine. La société SATP a effectué tous les travaux de voirie (goudronnage). L'enseigne a été réalisée par l'entreprise Reynier Enseignes. Les agents des services techniques de la commune ont rafraîchi les locaux des vestiaires et du pool house. Ces travaux ont pu être réalisés grâce aux subventions de la Région et de l'État.

Les nouveaux courts étaient opérationnels dès la fin du mois d'avril.



Le tournoi annuel du club s'est déroulé fin mai dans ce nouvel espace et a remporté un vif succès.

Ecoles :

Des calculatrices pour les élèves de CM2 !

Le jeudi 16 juin, 27 élèves de CM2 de l'Ecole des Champs puis 19 de l'Ecole Saint Joseph, étaient invités en Mairie. Ils ont été accueillis par Philippe ROUX, Maire, et les membres de la Commission Affaires Scolaires. A l'occasion de leur entrée en 6^{ème}, la Commune est heureuse de leur offrir une calculatrice qui leur sera très utile au collège, un petit livret du citoyen afin de les familiariser avec les Institutions de la République et leur faire connaître leurs droits et leurs devoirs de citoyens, ainsi que quelques friandises. Nous leur souhaitons de très bonnes vacances d'été et une excellente rentrée au collège.



Classe de Céline CHAMBON,
Ecole Saint Joseph

Classe de Marie-Laure CUTELLAS,
Ecole des Champs



Rencontre des familles ukrainiennes :

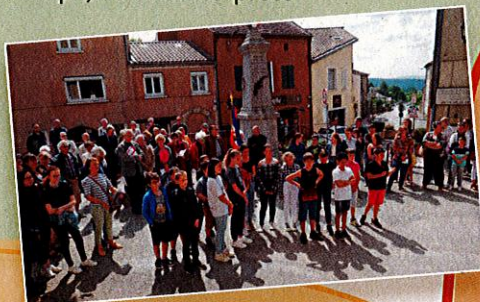
Une rencontre des familles ukrainiennes accueillies sur le secteur d'Aubenas, s'est tenue le mercredi 1^{er} juin de 16h30 à 19h, au café associatif « Le Pas de Côté » à Mercuer. Il s'agissait de partager un moment d'échanges et de convivialité afin de créer des liens entre ces familles nouvellement installées sur notre territoire. Le CCAS de notre Commune a offert le goûter qui a été servi, en présence de membres de l'Association « Un Toit pour l'Ukraine », ainsi que d'élus de Mercuer et de Saint Etienne de Fontbellon. Le CCAS de Mercuer avait offert le goûter lors d'une première rencontre en avril et d'autres Communes seront sollicitées pour de futures rencontres qui auront lieu tous les mois.



Commémoration du 8 mai :

Les enfants des deux écoles (Les Champs et St Joseph) étaient présents lors de cette cérémonie. Les élèves de l'Ecole St Joseph ont lu quelques textes sur la dernière guerre, quant aux élèves de l'Ecole des Champs, ils ont interprété le « Chant des Partisans ».

Un grand merci à leurs enseignants pour cette préparation et aux enfants pour leur participation.



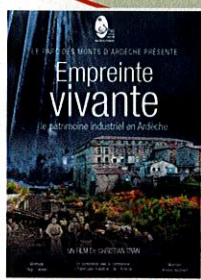
Visite guidée Espace culturel par Elodie Blanc



Une visite guidée créée et animée par Elodie Blanc (guide-conférencière), portant sur l'histoire de l'ancienne église de la commune, a charmé un public majoritairement de Stéphanois, très attentif.

Au centre d'une ancienne viguerie remontant à l'époque des Carolingiens, les restes bien cachés de cette église romane sont le témoin de ce passé florissant. Doté d'une coupole, d'une tribune et de très beaux chapiteaux, cet édifice récemment restauré, a été montré et expliqué aux visiteurs curieux et admiratifs. On connaît d'autant mieux l'histoire de ce site qu'il a été l'objet de fouilles de sauvetage menées par le pôle archéologique départemental.

Au-delà de l'aspect historique, cette visite a été l'occasion de dévoiler l'exceptionnelle qualité acoustique du site. Après une explication des grands principes physiques du déplacement du son dans l'église, la visite s'est achevée par une belle démonstration de chants, Elodie Blanc étant accompagnée par Jean-Marie Citerne (ténor).



Projection film documentaire

Une très belle rencontre avec le réalisateur ardéchois Christian Tran autour de son film « Empreinte vivante, le patrimoine industriel en Ardèche » s'est tenue le 12 mai à l'Espace Maurice Champel.

Le film nous invite à une traversée de l'Ardèche, entre architecture industrielle emblématique et savoir-faire ; un voyage à la rencontre d'aventures humaines et de vestiges méconnus, jusqu'au temps présent du renouveau. Une belle machine à remonter le temps qui ravive les souvenirs de ce passé prestigieux autour notamment des filatures, des fonderies, mines et mégisseries du territoire. Aujourd'hui ce patrimoine architectural revit, il trouve de nouveaux usages, les usines se transforment en lieux de vie collectifs, en espaces de production artisanale et en galerie d'art.

Ce film est né d'une commande du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, en partenariat avec la commission « Patrimoine industriel » de l'Ardèche (qui réunit les associations patrimoniales Mémoire d'Ardèche et Temps présent, Société de Géologie de l'Ardèche, Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche et le Parc des Monts d'Ardèche).

Risque incendie :

Avec la sécheresse qui sévit, le risque d'incendie restera très élevé dans les semaines à venir. La préfecture de l'Ardèche rappelle que vous devez veiller à bien entretenir les abords de votre maison, dans un rayon de 50m. Par ailleurs, partout où cela est possible, il faut lutter contre l'enrésinement, c'est-à-dire le développement du pin maritime, dont la présence aggrave fortement le risque d'incendie.

Plus d'infos sur le site de la commune www.st-etienne-de-fontbellon.fr

A partir du 1^{er} juillet 2022, le tri se simplifie !

A compter du 1^{er} juillet 2022, au SIDOMSA, le geste de tri sera encore plus simple : tous les emballages se trieront. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune aux côtés des emballages en métal et briques alimentaires.

Si vous n'avez pas reçu votre pack « One Two Tri » dans votre boîte aux lettres, venez le récupérer en mairie (2 sacs à déchets, magnet et notice)

Une nouvelle activité tertiaire sur la commune

Après 18 mois de travaux, le bâtiment de 638 m², situé route de la Cave Coopérative, a ouvert ses portes le 4 février 2022. Cet établissement est occupé par 2 cabinets d'experts-comptables : AECA dirigé par Stéphane GONTHIER et ALPHAGEC co-dirigé par Jérôme BOUTON et Fabien FARGIER. C'est en tout une trentaine de personnes qui travaillent sur ce site. Les locaux sont modernes et très bien agencés. Les responsables ont voulu créer un lieu convivial pour les salariés et pour les clients.



L'implantation géographique leur a permis d'avoir une meilleure visibilité sur le Sud-Ardèche et de pouvoir y accéder facilement.

Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre commune et une belle réussite...

Les experts-comptables : Jérôme BOUTON, Stéphane GONTHIER et Fabien FARGIER.

Alerte Sécheresse :

Le préfet de l'Ardèche a, par arrêté préfectoral du 24 juin 2022 :

- maintenu au niveau « ALERTE » les bassins versants de l'Ardèche (inclus Ardèche soutenue), de la Loire et de l'Allier.

Ces dispositions conduisent à des limitations des usages de l'eau définies par l'arrêté cadre « sécheresse » n° 07-2021-06-17-00007 du 17 juin 2021.

La situation de grande précocité dans la prise des mesures de restrictions cette année et l'intensité de la sécheresse doivent inciter tous les usagers à réduire durablement et autant que possible leurs consommations. En fonction de l'évolution ultérieure des débits, des mesures supplémentaires pourront être prises rapidement.

Ces orientations sont, de toute manière, nécessaires pour faire face aux crises climatiques et énergétiques qui se profilent. La ressource en eau de notre commune n'est pas extensible. Nous devons collectivement être vigilants à être très économes de notre ressource que ce soit le réseau public tout comme les propriétaires bénéficiant d'un forage.

Ces orientations sont, de toute manière, nécessaires pour faire face aux crises climatiques et énergétiques qui se profilent. La ressource en eau de notre commune n'est pas extensible. Nous devons collectivement être vigilants à être très économes de notre ressource que ce soit le réseau public tout comme les propriétaires bénéficiant d'un forage.



LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES



EMBALLAGES PLASTIQUES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



BRIQUES ALIMENTAIRES



N'oubliez pas TOUS les emballages se trient !

LES PAPIERS ET CARTONNETTES



TOUS LES PAPIERS



CARTONNETTES



Cela permet la fabrication de papiers et cartons recyclés.

LE VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



POTS & BOCAUX EN VERRE



N'oubliez pas, le verre est recyclable à l'infini !

DÉCHETTERIE SIDOMSA DE SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON :

500 Chemin de la Ribeyrasse – Tél. : 04.75.94.33.57

Horaires d'ouverture du lundi au samedi : de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15



« POINTS RECYCLAGE » : VERRE - PAPIER :

Traverse du stade ; Quartier La Téoule ;
Chemin du Pré St Antoine ;
Place de la Cave Coopérative ;
Route du Pont de Rigaud ;
Parking Centre E.Leclerc